

Le fleurissement DE L'ESPACE PUBLIC

"Le centre-bourg n'est pas assez fleuri ! Pourquoi les jardinières ont été enlevées ?"

LE FLEURISSEMENT des centres-bourgs

L'objectif est de respecter les techniques de création de massifs paysagers (création d'ambiances végétales) tout en s'engageant en faveur de la transition écologique.

Ces mesures permettent de limiter le temps d'entretien (arrosage / désherbage) tout en améliorant le cadre de vie des habitants et en favorisant la biodiversité.



POUR info

Les services techniques travaillent continuellement au renouvellement des massifs.

Certaines jardinières ont été supprimées pour laisser place à d'autres formes de massifs. Les plantes annuelles et bisannuelles sont progressivement remplacées par des plantes vivaces. Un travail avec les bulbes est également réalisé pour substituer les annuelles.



Le Saviez-vous ?

Les vivaces sont des plantes moins gourmandes en eau et en entretien.



TRAVAUX d'entretien

L'arrachage des plants est une nécessité pour une bonne gestion des travaux du fleurissement pour les plantes annuelles.

"Pourquoi les plantes sont arrachées si tôt ?"

Les plants sont arrachés début mai pour être remplacés dès la mi-mai. Il faut savoir que la commune favorise désormais de plus en plus les vivaces, cela se verra moins qu'avant ! Les vivaces sont en effet des plantes qui restent en place plusieurs années dans les massifs de fleurs.

"Comment je peux
utiliser les sachets
de graines que vous
distribuez à l'accueil
des mairies ?"

SACHETS de graines

..... Pour intégrer les plantes sauvages
au sein de l'espace public, des
sachets de graines sont distribués
gratuitement dans toutes les
Mairies annexes pour accompagner
la pousse de la flore spontanée, par
exemple aux pieds des murs.

Elles sont à semer idéalement
en septembre/octobre ou mars/avril.



Le
Saviez-vous ?

Vous pouvez ainsi participer
activement à l'embellissement
de la commune !



Place du Souvenir
(Montfaucon-Montigné)



Rond-point des Bleuets
(St Macaire en Mauges)



Rond-point du Bordage
(Le Longeron)

SÈVREMOINE